

**Fédération des Associations Réflexion-
Action, Prison et Justice**

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Fédération des Associations Réflexion-Action, Prison et Justice

22 rue Neuve des Boulets, 75011 Paris tél. : 01 55 25 23 75

E-mail : farapej@farapej.fr - **site internet :** www.farapej.fr

Facebook: www.facebook.com/farapej **Twitter:** <https://twitter.com/Farapej>

1. La vie de la Fédération	3
1.1 L'objet de la FARAJEJ	3
1.2. Le Conseil d'administration et le Bureau	3
1.3. Les Pôles	4
1.4. Les bénévoles au siège	5
1.5. L'équipe permanente	6
2. À la rencontre du réseau	7
2.1. Le réseau	7
2.2. Les membres	7
2.2.1. Les associations adhérentes	7
2.2.2. Les membres individuels	7
2.3. Les Délégations régionales de la FARAJEJ	7
2.3.1. Rôle et missions	7
2.3.2. Délégation du centre (Christiane Pernin)	8
2.3.3. Délégation Auvergne-Rhône-Alpes (Bernard LECOGNE)	9
2.3.4. Délégation Paris (Alexis Saurin)	10
3.1. L'objectif des formations :	11
3.2. Les thématiques	11
3.3. L'organisation en pôle	11
3.4. Le bilan 2021 des formations	12
3.5. Les perspectives	16
4. RESCALED	17
5. STEP	19
6.1. La participation aux travaux de la Direction de l'Administration pénitentiaire	20
6.2. Les partenariats inter-associatifs :	20
6.2.1. <i>Le Groupe National de Concertation Prison</i>	20
6.2.2. <i>Les Journées Nationales Prison 2021</i>	21
6.3. La contribution au débat public, les prises de position de la FARAJEJ	23
7.1. L'action de communication sur les réseaux sociaux :	25
7.2. Le site internet	25
7.3. Le guide des associations prison-justice	26
7.4. La chronique Prison-Justice	26
8. Les partenariats financiers en 2021	28

1. La vie de la Fédération

1.1 L'objet de la FARAPEJ

La **FARAPEJ (Fédération des Associations Réflexion-Action, Prison et Justice)**, créée en 1991, a pour objet de contribuer à l'amélioration du fonctionnement de la justice et d'agir pour limiter les effets destructeurs de la prison.

Fédération d'associations régie par la loi 1901, la FARAPEJ est **reconnue d'intérêt général** et dispose de l'**agrément national de jeunesse et d'éducation populaire**.

La FARAPEJ fédère **une cinquantaine d'associations** qui interviennent tout au long de la chaîne pénale auprès de personnes détenues, de personnes sortant de prison, ou suivies en milieu ouvert, et de leurs proches.

Les principales missions de la FARAPEJ sont :

- Soutenir les associations membres dans leurs actions sur le terrain.
- Participer à l'animation du réseau des associations adhérentes,
- Proposer des formations aux acteurs du domaine prison-justice et plus spécifiquement aux bénévoles des associations ou structures agissant dans ce champ.
- Coordonner des projets tels le projet européen RESCALED en France
- Informer le grand public sur les questions carcérales et pénales,
- Élaborer une réflexion et un plaidoyer sur le fonctionnement de la justice.

1.2. Le Conseil d'administration et le Bureau

Le **Conseil d'administration** est composé, au 31 décembre 2021, de 12 membres : 9 représentants du collège des associations et 3 représentants du collège des adhérents individuels. Lors de l'Assemblée générale 2021, la FARAPEJ a accueilli 1 nouvel administrateur : Dominique LACAILLE, élu pour un mandat de 3 ans.

Au plan statutaire, le Conseil d'administration assure la gestion de la FARAPEJ. En particulier, il vote le budget prévisionnel annuel de la Fédération, examine les demandes d'adhésion des associations candidates et propose à l'Assemblée générale le montant de la cotisation annuelle, pour les membres associatifs et pour les membres individuels. Il établit chaque année un rapport moral et un rapport financier soumis à l'approbation de l'Assemblée générale. Le Conseil d'administration se réunit au moins une journée tous les deux mois. Il lui appartient de définir la politique de la Fédération, ses priorités, sa stratégie, sa parole publique et ses prises de position (plaidoyers, publications), les partenariats qu'elle entend mettre en place, les formations qu'elle propose.

Le Conseil d'administration élit tous les ans, en son sein, un Bureau, qui est chargé de la gestion courante de la Fédération : organisation et fonctionnement du siège, préparation des travaux du Conseil d'administration, examen des demandes d'adhésions individuelles, mise en œuvre des décisions du Conseil d'administration. Le Bureau, qui travaille en lien étroit avec l'équipe salariée, se réunit environ une demi-journée tous les deux mois, entre chaque réunion du Conseil d'administration. En 2021, le CA s'est réuni 7 fois en visio-conférence et le bureau 10 fois.

Composition du Conseil d'administration suite à l'Assemblée générale du 2 juillet 2021, et composition du Bureau suite à la réunion du Conseil d'administration du 6 juillet 2021.

Prénom	NOM	Fonction	Collège
Lyliane	BESNARD	Administratrice	Associatif (ACTIF)
Irène	CARBONNIER	Administratrice	Associatif (CASP / ARAPEJ)
Monique	CARRIAT	Vice-présidente	Associatif (Entraide et Solidarités)
Abdelhak	EDDOUK	Administrateur	Individuel
Lise	GERAUD-CHARVET	Secrétaire	Individuel
Bernard	LECOGNE	Administrateur	Associatif (Le MAS)
Christian	LOOTEN	Administrateur	Individuel
Dominique	LACAILLE	Administrateur	Associatif (ANVP)
Christiane	PERNIN	Présidente	Associatif (ARAPEJ 41)
Hervé	ROMIEUX	Trésorier	Associatif (CLIP)
Arlette	SUZANNE	Administratrice	Associatif (KARAYB UNITY)
Marie-Odile	THÉOLEYRE	Administratrice	Associatif (Companio)

Composition du bureau au 31 décembre 2021 : Christiane Pernin (Présidente), Monique CARRIAT (Vice-présidente), Hervé ROMIEUX (Trésorier) et Lise GERAUD-CHARVET (Secrétaire).

Modifications du Conseil d'administration à compter du 24 janvier 2022 : Irène Carbonnier (Présidente), **à compter du 16 mai 2022 :** Christian Vilmer (administrateur coopté).

1.3. Les Pôles

Des pôles sont organisés de manière à mettre en œuvre certaines orientations de la politique associative sur le long terme, au contraire des groupes de travail qui ont un objectif de plus court terme (thématique spécifique de réflexion sur quelques mois, mise en place d'un projet, organisation d'un colloque, de journées de réflexion, etc.). Les pôles émanent du Conseil d'administration et leur composition est variable selon les besoins : le plus souvent des administrateurs appuyés par des salariés de la Fédération, parfois une équipe composée d'administrateurs et de bénévoles extérieurs au CA. Dans tous les cas, les pôles conservent une proximité avec le CA du fait de leurs thèmes de travail.

Les principaux pôles ayant fonctionné en 2021 sont les pôles :

- **Formation** [composition : Lyliane BESNARD, Lise GERAUD-CHARVET, Bernard LECOQNE, Christiane PERNIN, responsable : Lyliane BESNARD]
- **RESCALED** [composition : Abdelhak EDDOUK, Hervé ROMIEUX, Marie-Odile THEOLEYRE, coordination : Emilie ADAM-VEZINA]
- **STEP** [composition : Nicolas MARTEL, Hervé ROMIEUX, Christian LOOTEN]

Les modalités de travail des pôles sont variées : réunion plénière, sous-groupes, distance, etc. A titre d'exemple, le pôle *formation* s'est réuni en plénière 8 fois en 2021.

1.4. Les bénévoles au siège

La FARAPEJ repose essentiellement sur l'engagement de ses membres, qu'ils viennent d'une association adhérente ou qu'ils adhèrent de manière individuelle. De nombreuses missions bénévoles, ponctuelles ou au long cours, permettent de faire vivre la Fédération et de mettre en œuvre son fonctionnement et ses différents projets.

Tout au long de l'année 2021, ces bénévoles sont intervenus sur de nombreuses activités :

- Participation aux réunions statutaires : Conseil d'administration, Bureau, Assemblée générale.
- Animation des pôles et du Comité de pilotage « AG 2021».
- Animation des Délégations régionales de la FARAPEJ.
- Participation aux réunions inter-associatives (Groupe National de Concertation Prison) et aux rencontres avec les acteurs du monde prison justice.
- Interventions dans le cadre des formations de la FARAPEJ.
- Contributions au débat public.
- Rédaction des chroniques de la FARAPEJ : Actualité Prison Justice, Côté Cour EDH.
- Comptabilité analytique et établissement des états financiers de la FARAPEJ.
- Suivi de la trésorerie et établissement des bulletins de paie de l'équipe salariée.

1.5. L'équipe permanente

L'équipe salariée, installée dans les locaux de la FARAPEJ à Paris, est chargée de mettre en œuvre le projet associatif de la Fédération, d'animer la vie associative du réseau et d'assurer le fonctionnement du siège.

Les évolutions en 2021 :

En avril, Gaël Rabiers du Villars, chargé de mission, a quitté la Farapej. Mélanie Bouteille a également terminé son contrat au mois de juin. C'est également le cas de Clémence Bertin, qui a terminé son contrat en alternance au mois d'octobre.

La Farapej a recruté Nicolas Martel au mois de mai au poste de chargé de mission pour reprendre les missions de Gaël Rabiers du Villars.

Composition de l'équipe salariée au 31 décembre 2021

Salarié-e-s	Fonction	Qualification	Type de contrat	Équivalent temps
Nicolas MARTEL	Chargé de mission	Licence Management International Appliqué au Développement Durable et Diplôme de Responsable associatif	CDI	1, temps plein 35 heures par semaine
Émilie ADAM-VEZINA	Coordinatrice du projet européen RESCALED	Doctorat en socio-anthropologie	CDD à objet défini	1, temps plein 35 heures par semaine
Élise GAREL	Assistante de la coordinatrice RESCALED	Institut d'études politiques de Rennes et Master 2 droit humanitaire	CDD 12/12/21 à compter du 3 janvier 2022	1, temps plein 35 heures par semaine

2. À la rencontre du réseau

2.1. Le réseau

En tant que réseau fédérateur au niveau national, **la FARAPEJ entretient des liens permanents avec les associations membres**, et s'efforce d'être à l'écoute de leurs actualités, de leurs projets, des questions qu'elles se posent et des éventuelles difficultés qu'elles rencontrent. Via des contacts téléphoniques ou par courriels, à l'occasion de visites des associations au siège ou de déplacements des membres du Conseil d'administration et de l'équipe salariée dans les associations, la FARAPEJ a pour objectif d'être en relation avec chacun et de susciter également les liens entre les adhérents. Ces temps d'échanges sont également importants pour permettre une mutualisation accrue des différentes pratiques associatives. Ils alimentent également la réflexion collective et permettent à la FARAPEJ d'intervenir auprès de ses partenaires institutionnels ou associatifs et dans le débat public, se faisant l'écho de ce que vivent les associations dans leurs activités quotidiennes sur le terrain.

L'épidémie de la COVID-19 a fortement perturbé les rencontres au cours de l'année 2021, que ce soit pour présenter des propositions et projets ou dans le cadre du mouvement RESCALED.

2.2. Les membres

2.2.1. *Les associations adhérentes*

A la fin de 2021, la FARAPEJ fédère **près d'une cinquantaine d'associations actives**, en France hexagonale ou dans l'outre-mer, qui interviennent tout au long de la chaîne pénale auprès de personnes détenues, sortant de prison ou en milieu ouvert, et de leurs proches.

2.2.2. *Les membres individuels*

A fin 2021, la FARAPEJ regroupe **une vingtaine d'adhérents individuels**.

Les membres individuels, quel que soit leur statut ou profession, sont des citoyens intéressés aux questions occupant la Fédération. Bénévoles informés des évolutions dans le domaine de la justice et de l'application et/ou exécution des peines, ils interpellent la FARAPEJ sur les enjeux locaux et/ou nationaux qu'ils repèrent et contribuent à la réflexion collective de la Fédération et à la diffusion de ses objectifs.

2.3. Les Délégations régionales de la FARAPEJ

2.3.1. *Rôle et missions*

Les Déléguées et Délégués régionaux de la FARAPEJ ont pour vocation de **représenter et d'animer la Fédération au niveau régional**, le territoire d'une délégation régionale correspondant à celui d'une Direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP).

Les Délégués régionaux ont avant tout un rôle de facilitation de l'animation du réseau de la Fédération en favorisant le lien entre les associations de leur région et la tête de réseau. Ils

assurent également la représentation de la FARAPEJ auprès des instances régionales comme les groupes locaux de concertation prison (GLCP).

Bénévoles, ils sont nommés par le Conseil d'administration de la FARAPEJ et demeurent en lien étroit avec celui-ci.

Structuration des Délégations régionales de la FARAPEJ au 31 décembre 2020	
Régions pénitenciaires	Délégués et déléguées régionales
DIJON	Christiane PERNIN
LYON	Bernard LECOGNE
PARIS	Alexis SAURIN

2.3.2. Délégation du centre (Christiane Pernin)

Cette deuxième année Covid a perturbé le fonctionnement du secteur associatif prison-justice en région centre

Les Journées Nationales Prisons ont toutefois pu se dérouler dans certaines villes

Tours : Association Entraide et Solidarités : conférence en présence de Bernard PETITGAS, Docteur en sociologie et Carole VERTAJA, représentante de l'Administration Pénitentiaire

Blois : Participation au forum de l'engagement et présentation de RESCALED.

Association Espoir :

Jointe par téléphone, l'association a repris ses activités au CP de Saran depuis novembre 2021.

Les mois sans permanence ont découragé une grande partie de l'équipe (21 personnes) qui est réduite à 7 membres actifs. Le difficile recrutement n'est pas achevé mais les responsables de l'association s'inquiètent quant à la pérennisation de ses actions pourtant nécessaires auprès de familles.

Les salariés du gestionnaire privé font à ce jour de la saisine informatique et ne gèrent plus l'accueil. Il est toutefois noté de bons rapports avec les surveillants présents au moment des parloirs ainsi qu'avec les salariés.

ARAPEJ-41 :

La maison d'accueil a rouvert début juin 2021. Les bénévoles ont repris les permanences et quatre nouvelles personnes ont rejoint l'équipe.

Pendant la fermeture, un encadrement de tigre a été effectué (70h). Un second a effectué 35 heures de TIG.

Le soutien financier aux personnes en précarité dans les murs, sortants ou en milieu ouvert a continué avec de l'hébergement en hôtel, le règlement de factures pour des CNI, des activités socioculturelles etc...

Un ciné-débat autour du film « Un triomphe » organisé par le CDAD de Blois et ARAPEJ-41 a réuni 150 personnes en présence du procureur près le TJ de Blois, du JAP, de la directrice du SPIP et du chef d'établissement de la MA Blois.

Des colis de fin d'année ont été confectionnés pour 185 personnes détenues. Un partenariat est renouvelé chaque année avec l'aumônerie catholique de la Maison d'Accueil, la Croix Rouge, ARAPEJ-41 et les jardins de Cocagne Bio solidaire, ce qui permet un d'offrir un colis convenable. La distribution a été faite par les surveillants du fait de la situation sanitaire.

La garde d'enfants a été réouverte pendant la période post Covid. » Deux enfants restent avec les bénévoles deux voire trois fois par semaine.

Nous notons que nous n'avons plus été sollicités pour la CPU. Nous attendons de voir si ce sera le cas en 2022.

2.3.3. Délégation Auvergne-Rhône-Alpes (Bernard LECOGNE)

Pour la période se déroulant entre d'Assemblée Générale de la FARAPEJ le 2/07/2021 et l'Assemblée Générale du 17/06/2022, l'organisation de l'activité s'est déroulée à partir de plusieurs axes :

- L'articulation avec l'association Le Mas et le Groupe Local de Concertation Prison du Rhône
- L'animation du réseau dont les Journées Nationales Prison
- La formation

Le secteur de la formation qui a été celui qui a nécessité un engagement plus conséquent dans cette période. Une articulation fine s'est opérée dans ce domaine avec le GLCP du Rhône mais aussi avec des membres d'associations de la FARAPEJ, parfois éloignées du Rhône, comme l'Ardèche (AUXILIA et ANVP) ou l'Isère (Secours Catholique de Grenoble), le GPSE de Saint-Etienne. La formation est devenue le vecteur du lien avec les membres du réseau.

L'organisation de ces journées de formation dans un Foyer de Jeunes Travailleurs où nous pouvons prendre les repas de midi a contribué à favoriser les échanges.

En 2021 :

- 01/06 - Parcours des personnes détenues et comparution immédiate
- 15/06 - Écouter, comprendre, répondre ? 1^{er} degré
- 21/10 - Parcours judiciaire – l'approche pénale
- 09/11 - L'organisation judiciaire
- 01/12 - Histoire de la Probation et évolution du SPIP depuis 1999
- 14/12 - Application des peines et aménagement de peines

Ces actions de formation ont été dispensées par des professionnels qualifiés, parfois retraités, et les prestations ont été unanimement reconnues et appréciées par les participants, qui constituent en moyenne une dizaine de personnes à chaque fois.

Le Délégué Régional est toujours membre du Conseil d'Administration du MAS et participe à ce titre aux différentes réunions ainsi qu'à l'Assemblée Générale.

Le Délégué Régional a également été sollicité pour entrer au Conseil d'Administration du Foyer relais où se déroulent les formations. Cette implication supplémentaire contribue à harmoniser les liens entre la FARAPEJ et le Foyer accueillant.



Les liens avec les partenaires sont par ailleurs assurés par la participation régulière du Délégué Régional au Comité de Pilotage du Groupe Local de Concertation Prison du Rhône. Les réunions de cette instance sont prévues tous les deux mois.

Une rencontre a également pu se dérouler avec le Proviseur de la Région auprès de l'Administration Pénitentiaire, en compagnie de Christian LOOTEN, autre membre du CA de la FARAPEJ.

Le GLCP a pu à nouveau, au sortir de la COVID, organiser des événements pratiquement chaque jour de la semaine des Journées Nationales Prison, avec la participation notamment de l'OIP, de Possible, de Companio. Les événements se sont déroulés à Villefranche, Saint-Etienne, Roanne, Lyon et sa périphérie, et Saint-Martin en Haut.

Enfin, cette activité régionale se conclut par l'adhésion à la FARAPEJ de l'Association San Marco, spécialisée dans l'accueil des familles.

Dans le cadre de nouvelles perspectives, le Délégué Régional va construire des liens avec les secteurs de l'Auvergne, Valence, Grenoble et renforcer ceux qui ont été établis avec Chambéry.

2.3.4. Délégation Paris (Alexis Saurin)

Rapport en attente.

3. Le pôle formation

3.1. L'objectif des formations :

La FARAPEJ propose des formations pour les intervenants, prioritairement les bénévoles, des associations adhérentes, des associations partenaires et plus largement, pour toute personne intéressée. La formation est essentielle car elle contribue à la qualité des actions des intervenants associatifs, permet de prendre en considération leurs besoins et entretient leur motivation.

En proposant une mutualisation des formations pour les membres de son réseau, la FARAPEJ espère les rendre plus aisément accessibles tout en facilitant les rencontres entre bénévoles et les échanges de pratiques.

Les formations proposées permettent d'approfondir les connaissances des personnes formées sur le domaine de la prison et de la justice, de les sensibiliser aux enjeux du système judiciaire et pénitentiaire et de favoriser l'acquisition d'outils pour mieux accompagner, informer et orienter les personnes rencontrées.

3.2. Les thématiques

La spécificité du domaine prison-justice et la grande diversité des problématiques rencontrées sur le terrain nécessitent que les formations soient adaptées à ce contexte. Elles s'inscrivent dans 5 grandes thématiques :

- **Sur le système judiciaire et le système pénitentiaire** : aider les intervenants à se repérer dans l'univers carcéral pour mieux comprendre le parcours et le quotidien des personnes qu'elles accompagnent.
- **Sur l'accès au droit** : permettre aux intervenants de mieux connaître les démarches que peuvent entreprendre les personnes détenues pour faire respecter leurs droits.
- **Sur l'écoute et l'accompagnement** : fournir des outils et des conseils aux intervenants pour améliorer l'accompagnement des personnes qu'elles rencontrent.
- **Sur la culture générale prison-justice** : permettre aux intervenants de prendre du recul sur le domaine qu'ils et elles côtoient dans le cadre de leurs activités associatives en développant une réflexion à partir de leurs observations.

3.3. L'organisation en pôle

Le Pôle formation est composé de Bernard LECOGNE, Liliane BESNARD, Christiane PERNIN, Lise GERAUD-CHARVET et Nicolas MARTEL.

Le Pôle Formation a pour missions de :

- Consulter les membres des associations du réseau pour **connaître leurs besoins en formation** et répondre à leurs demandes ;
- **Préparer la réflexion du Conseil d'administration dans le domaine de la formation** à partir des préoccupations de la Fédération, des attentes des associations membres et des évolutions normatives récentes ;

- Enrichir le catalogue de formations en développant de **nouveaux modules** : proposer les thèmes, rechercher les intervenants, construire les programmes de formation avec ces derniers.

L'objectif du Pôle est de **proposer un catalogue de formations adaptées aux situations et besoins des associations**, essentiellement en direction des bénévoles.

Le Pôle Formation est composé de quatre administrateurs et s'appuie sur le travail d'un salarié. Travaillant principalement par mail et visioconférence, il s'est réuni une dizaine de fois en 2021.

3.4. Le bilan 2021 des formations

En 2021, la Farapej a repris son activité de formation en reprenant les formations en présentiel et en maintenant certaines formations en visioconférence, ce qui permet d'augmenter la capacité d'accueil jusqu'à 20 personnes, tout en maintenant les possibilités d'échanges et de discussions entre les participants et le formateur. Le format à distance permet également à des bénévoles de nos associations en région d'assister aux formations nationales ainsi qu'à des personnes à mobilité réduite.

Malgré cette reprise, la situation sanitaire a continué d'avoir des répercussions sur les formations, les formations en présentiel étant soumises à la distanciation et imposant une jauge limite de 8 places pour une capacité de 12. De plus, elle a obligé la FARAPEJ à annuler et/ou reporter près de 7 formations.

Nombre de bénévoles formés :

232 personnes ont été formées en 2021 au cours des formations, contre 160 personnes en 2020, et 291 en 2019.

Les chiffres clés des formations en 2021 :

Formations :

- Formations à Paris : 11
- Formations à Villeurbanne : 7
- Formations par Zoom : 5
- Formations annulées ou reportées en 2022 : 7
- Total des formations effectuées : 23

Participants :

- Annulation et absences de dernière minutes dues aux participants : 18
- Personnes n'ayant pas pu assister aux formations annulées par des partenaires : 53
- Total participants présents : 232

Répartition par formations :

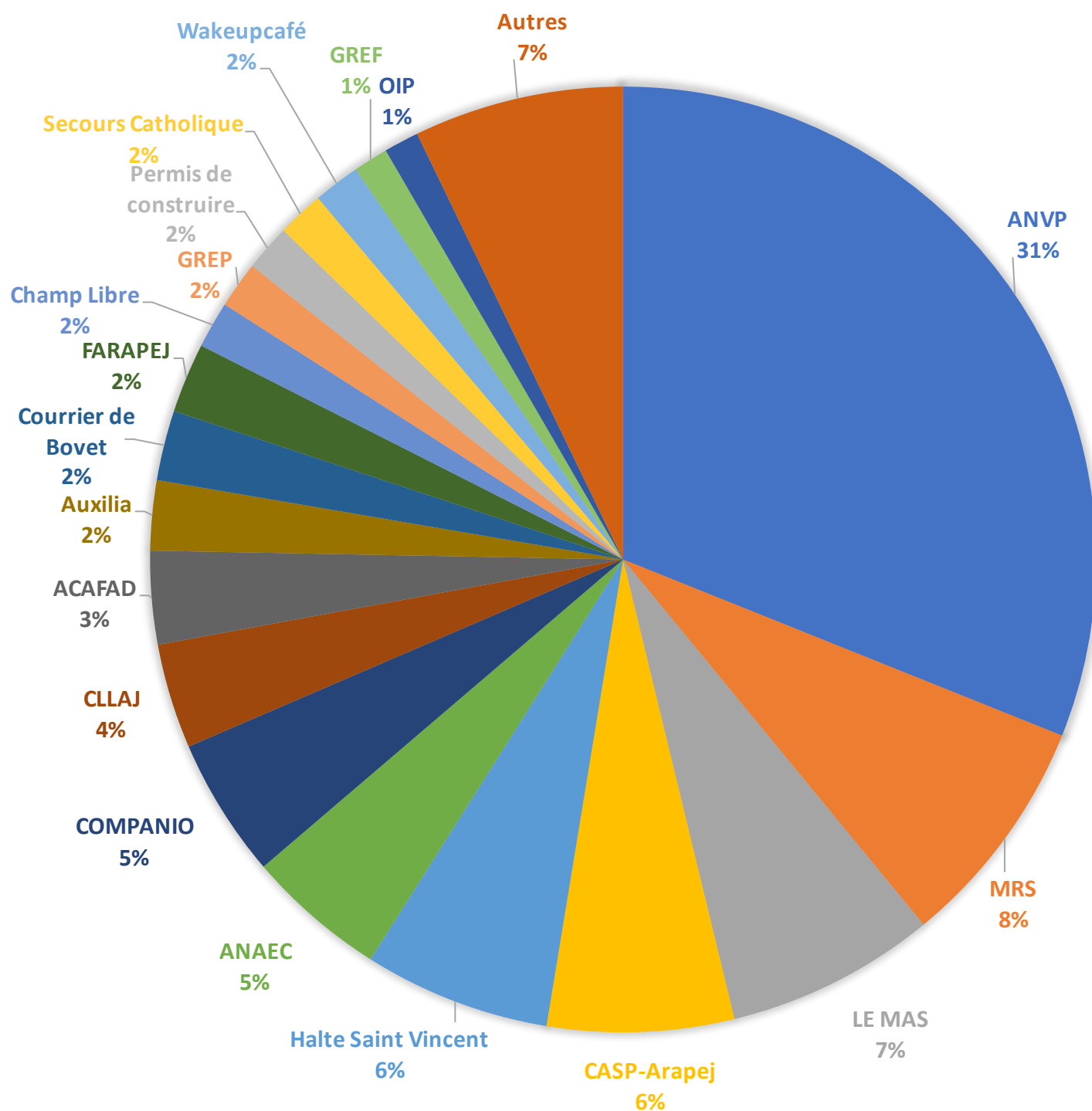
Date	Formation	Participants	Lieu
02/02/2021	Approche pratique de la cour d'assises	5	Visio
16/02/2021	La commission de discipline : de la faute à la sanction	14	Visio
02/03/2021	Le parcours judiciaire et pénitentiaire d'une personne incarcérée	15	VILLEURBANNE
04/03/2021	Le parcours de la personne détenue ; de l'enquête à son issue (1ère séance) - Visio	17	Visio
11/03/2021	La réalité de la comparution immédiate	7	PARIS
25/03/2021	Ecoute et accompagnement	13	VILLEURBANNE
15/04/2021	Fichiers police, fichiers justice : Quels contenus ? Quelles conséquences ?	9	PARIS
27/04/2021	Approche pratique de la procédure pénale	13	Visio
04/05/2021	Les craintes de la personne détenue et de son entourage - Visio	10	Visio
01/06/2021	Approche pratique de la procédure pénale - Bétina Sacépé	11	VILLEURBANNE
29/09/2021	Le parcours de la personne détenue : de l'enquête à son issue (1ère séance)	10	PARIS
13/10/2021	Le parcours de la personne détenue : de la condamnation à la détention (2ème séance)	8	PARIS
21/10/2021	La réalité de la comparution immédiate aujourd'hui : une justice low cost?	8	PARIS
21/10/2021	Le parcours judiciaire et approche pénale	11	VILLEURBANNE
27/10/2021	Le parcours de la personne détenue : de la fin de peine à la réinsertion (3ème séance)	9	PARIS
09/11/2021	Approche de l'organisation Judiciaire	6	VILLEURBANNE
18/11/2021	La justice pénale des mineurs	7	PARIS
22/11/2021	La commission de discipline, de la faute à la sanction	6	PARIS
26/11/2021	Ecouter, comprendre et répondre : Quelle posture adopter avec les personnes détenues et leur entourage ?	8	PARIS
01/12/2021	Histoire de la probation et évolution du Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP)	10	VILLEURBANNE
03/12/2021	La désistance	9	PARIS
06/12/2021	Approche pratique de la cour d'assises	9	PARIS
14/12/2021	Le JAP, l'application et l'aménagement des peines	17	VILLEURBANNE

Associations :

Les participants viennent de **32** structures différentes :

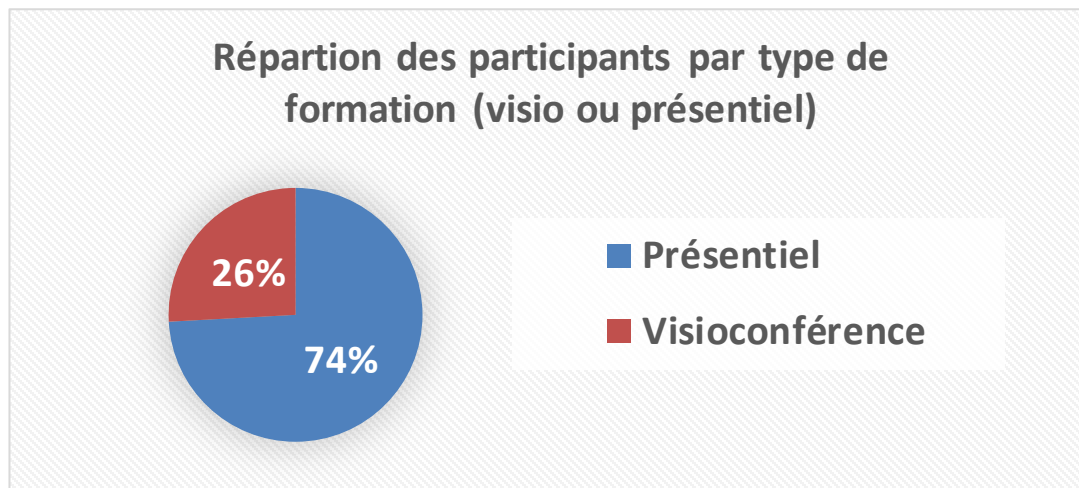
- ANVP
- MRS
- LE MAS
- CASP-Arapej
- Halte Saint Vincent
- ANAEC
- COMPANIO
- CLLAJ
- ACAFAD
- Auxilia
- Courrier de Bovet
- FARAPEJ
- Champ Libre
- GREP
- Permis de construire
- Secours Catholique
- Wakeupcafé
- GREF
- OIP
- ACTIF
- CLIP
- Croix-Rouge
- Association Régionale de Justice Restaurative de Lyon
- Musée Gadagne
- Solidaires bois d'arcy
- Accueil aux familles des détenus du Val d'Oise
- Aumônerie Villefranche
- AVNP
- Brin de Soleil
- Corbas
- GPSE
- SAN MARCO

RÉPARTITION DES PARTICIPANTS PAR ASSOCIATION



Répartition des formations en présentiel et en visio-conférence :

- Formations effectuées en présentiel : 18
- Formations effectuées par visioconférence : 5
- Nombre de participants en présentiel : 172
- Nombre de participants en visioconférence : 60



Retour des stagiaires ayant répondu au questionnaire d'évaluation distribué à l'issue de chaque formation :

Les retours des stagiaires sur les formations de la FARAPEJ sont très satisfaisants puisque la grande majorité recommandent nos formations (92%). Les participants qualifient les formations d'utiles (87%) et ont apprécié les échanges (89%)

3.5. Les perspectives

Pour 2022, et au regard de nouvelles demandes, la FARAPEJ a pour objectifs de:

- **étendre le nombre de personnes touchées par les formations** grâce aux sessions à distance et en diffusant plus largement le calendrier des formations notamment auprès des bénévoles d'outre-mer, pour envisager les moyens de les associer.
- **développer les formations en particulier en Auvergne-Rhône-Alpes**
- **diversifier le catalogue de formations et l'équipe des intervenants** en créant de nouveaux modules pour répondre toujours plus finement aux besoins des associations.

La Fédération s'est fixé un objectif de 30 formations en 2022.

4. RESCALED

La FARAPEJ est partenaire du projet européen [RESCALED](#). Ce mouvement européen est implanté dans 5 pays : la Belgique, le Portugal, les Pays-Bas, la Norvège et la France. En 2021, le mouvement se structure au sein d'une ONG (RESCALED), basée à Bruxelles. Marie-Odile Théoleyre, administratrice de la Farapej, en est la présidente. Le mouvement se développe et s'élargit à de nouveaux pays et à de nouveaux membres : Malte et la République Tchèque en 2021-2022. L'objectif est de développer une dynamique européenne autour du changement de modèle carcéral. Ce nouveau cadre repose sur la transformation des prisons en maisons de détention. Ces maisons sont de petite taille, spécialisées et ancrées dans leur environnement local. RESCALED est en accord avec la Farapej et d'autres associations du champ prison-justice en France et en Europe en s'opposant à l'augmentation du nombre de places de prison et plaide pour une déflation carcérale.

Le projet RESCALED est piloté par des associations locales. En France, il s'agit de la FARAPEJ. Un pôle RESCALED à la FARAPEJ s'est constitué, composé de l'équipe salariée (coordination nationale, Emilie Adam-Vézina) et de trois membres du conseil d'administration (Hervé Romieux, Marie-Odile Théoleyre et Abdelhak Eddouk). Le pôle se réunit une fois par mois.

En 2021, les activités ont été bousculées par le contexte sanitaire. Néanmoins, nous avons poursuivi notre stratégie nationale définie en deux axes :

- Sensibilisation des acteurs au concept de "maisons de détention"
- Passer de la théorie à la pratique: implantation de projets pilotes sur le territoire français

La sensibilisation repose sur l'organisation d'événements et sur des rencontres pour obtenir l'adhésion et la mobilisation des acteurs concernés et une visibilité auprès des médias. Les acteurs sont multiples: grand public, institutionnels (ministère de la Justice, services centraux de la DAP et DISP), associatifs, acteurs économiques des territoires, chercheurs, acteurs du monde de la justice (magistrats, avocats...), politiques, etc.

Concernant l'implantation de projets pilotes, nous avons développé des outils pour mobiliser et informer les cibles du projet. Il s'agit de deux projets conçus par des architectes (Mélanie Bouteille et Anouk Mousset) en Ile-de-France et à Villeurbanne pour matérialiser une maison de détention en ville. L'équipe a également mis au point un atelier d'archifiction, basé sur les principes de RESCALED. Le premier atelier sera mené en 2022.

Une trentaine de rencontres ont été réalisées, principalement à distance, avec différents acteurs du champ prison-justice: institutionnels, associatifs, académiques, juridiques et professionnels œuvrant en détention. Ces acteurs sont pour la majorité français mais nous avons rencontré des partenaires de République Tchèque, de Finlande et d'Italie. Le 22 septembre 2021, l'équipe de RESCALED de la FARAPEJ a rencontré M. Laurent Ridel, directeur de la DAP, et discuté des perspectives d'implantation de projets expérimentaux d'établissements de petite échelle et intégrés dans leur environnement local. D'autres rendez-vous ont été menés notamment avec Jean-Marie Delarue, ancien CGLPL, et Dominique Simonnot, l'actuelle CGLPL.

L'équipe est également investie dans le groupe de travail sur le développement du placement à l'extérieur, un groupe animé par l'administration pénitentiaire.

Dans le cadre de la campagne européenne coordonnée par RESCALED Europe sur les obstacles à l'implantation de maisons de détention, la France a organisé un événement en ligne le 20 avril

2021, en anglais, intitulé "From Not in my backyard (NIMBY) to Welcome in my backyard (WIMBY)". L'événement a été enregistré et accessible sur l'espace RESCALED sur Youtube: https://www.youtube.com/watch?v=gdqv_O'JqjQ_8

Une série de vidéos a été produite pour accompagner cette campagne et présenter le mouvement RESCALED:

<https://www.youtube.com/channel/UCNwYrShBOxj77u0i3sLR2cw/videos>

Le 14 septembre 2021, la coordinatrice du projet, Emilie Adam-Vézina, a participé à un séminaire en ligne organisé par le centre de criminologie de la faculté de droit Largo São Francisco de l'Université de São Paulo. Ce fut l'occasion de parler de RESCALED, des activités menées en France et la manière dont la détention est organisée dans le contexte français. 100 personnes se sont connectées: <https://www.introcrim.com.br/repensando>

Le 1er décembre 2021, une série d'articles (5) a été publiée, le fruit d'un travail collaboratif entre Prison Insider et RESCALED France. Les contributeurs de différents horizons se sont exprimés sur la thématique "prison et ville". Les articles sont disponibles en français et en anglais: <https://www.prison-insider.com/articles/france-la-prison-une-entreprise-comme-une-autre>

Un article de blog sur la politique pénitentiaire en France, écrit par Émilie Adam-Vézina est également disponible, en anglais, sur le site de RESCALED Europe :

<https://www.rescaled.org/2021/01/12/prisons-no-more-brick-in-the-wall/>

La Farapej a soumis avec RESCALED en France une contribution aux États généraux de la Justice pour le développement des maisons de détention.

RESCALED a été citée dans le "technical brief" de la Banque de développement du Conseil de l'Europe:

https://coebank.org/media/documents/Technical_Brief_Modernising_Prison_Systems_corr.pdf

Enfin, l'équipe a développé des partenariats avec le monde de l'enseignement et la recherche. Isabelle Leroux de l'Université d'Angers fait intervenir RESCALED France dans un séminaire auprès d'étudiants de master Gestion des territoires et développement local. Une équipe de master a réalisé un travail sur l'implantation de maisons de détention en territoire angevin. Plus spécifiquement, ils ont identifié des secteurs et des pistes sur lesquelles une maison de détention pourrait s'appuyer pour développer l'offre de formation et de travail au sein de l'établissement. Nous travaillons également avec un groupe d'étudiants de licence 3 de l'IEP de Grenoble sous la direction de Jean-Charles Froment, Bénédicte Fisher, Martine Kaluszynski et Marie-Julie Bernard. Les étudiants réalisent des travaux sur différents dispositifs et établissements français qui correspondent, peu ou prou, aux principes de RESCALED (petite échelle, spécialisation et ancrage local). Il s'agit des EPM, des CSL, des SAS et des établissements pénitentiaires ou quartiers de petite taille. Ce travail donnera lieu à une journée d'étude en 2022 et à une publication.

Nous entretenons des liens avec le laboratoire de l'ENAP, le CIRAP. Nous discutons de la possibilité de mener des travaux sur la sécurité dynamique.

Le projet Rescaled porté par la Farapej se poursuivra jusqu'au 30 septembre 2022.

5. STEP

La FARAPEJ est partenaire du projet européen STEP : Supporting distance Training and Education in Prison.

Le droit des personnes détenues et leur accès effectif à la formation et à l'enseignement est une absolue nécessité puisqu'un pourcentage élevé d'entre eux a un niveau de qualification peu élevé, ce qui a un effet négatif important sur leurs perspectives de réinsertion professionnelle, facteur clé identifié pour éviter la récidive (cf. rapport de synthèse GHK Consulting pour la Commission européenne).

L'accès à la formation à distance, qui était déjà un enjeu important à l'ère pré-Covid, est devenu essentiel avec l'urgence sanitaire.

Le projet repose sur plusieurs aspects de l'évolution de la formation à distance :

- L'accès à internet et à l'éducation numérique
- La formation du personnel pénitentiaire
- L'acquisition des compétences numériques de base par les formateurs et les apprenants

Il a pour but de renforcer la formation et l'éducation à distance en prison. Il vise donc à soutenir et renforcer l'utilisation des outils numériques et l'enseignement à distance dans les prisons en accompagnant les formateurs et le personnel pénitentiaire dans l'acquisition des compétences adéquates pour la mise en œuvre de ces outils.

Pour mieux accompagner les améliorations de la formation à distance en prison, il est nécessaire d'adopter une méthodologie commune à travers la collecte de bonnes pratiques européennes en matière d'enseignement à distance en prison. Pour cela, une recherche comparative entre les 5 pays européens est menée.

Cette recherche permettra de poser les bases d'une analyse des forces et des faiblesses des différentes méthodes de formation dans le but de construire des lignes directrices pour l'amélioration de l'enseignement à distance en prison et mener à la création de formations pour le personnel pénitentiaire et pour le personnel civil travaillant dans ces institutions.

Ce projet européen regroupe des associations situées dans 5 pays : le Portugal, les Pays-Bas, l'Espagne, l'Italie et la France. C'est la Farapej qui coordonne le projet en France. Un pôle STEP a donc été constitué au sein de la Fédération, il comprend un salarié (Nicolas MARTEL) et deux membres du conseil d'administration (Hervé ROMIEUX et Christian LOOTEN). Le pôle se réunit aussi souvent que nécessaire.

Le projet STEP a débuté au 2ème semestre 2021 pour se terminer au printemps 2023. La FARAPEJ a déjà participé à plusieurs réunions de coordination avec les partenaires européens : Linc, Form2You, Antigone, Chances & Changes et AIFED.

À fin de mener sa recherche à bien, la Farapej a rencontré Jean-Luc Héraud, responsable du pôle formation de la Direction de l'Administration Pénitentiaire, Ludovic Courtade, responsable local de l'enseignement de la prison de Caen, Annick Leroux, responsable de la formation à distance de l'Université de Caen et Bernard Petitgas, docteur en sociologie.

Dans le cadre de ce projet, la Farapej a pris l'initiative de mettre en place un groupe de travail sur la formation à distance en prison. Ce groupe est composé de deux associations membres de la Fédération, Auxilia et le Clip.

6. La FARAPEJ nationale

6.1. La participation aux travaux de la Direction de l'Administration pénitentiaire

Le groupe de travail mis en place à l'été 2020 par le Département parcours de peine de la DAP qui y avait invité la FAS, Citoyens et justice, la Farapej, Emmaüs et Espérer 95, avait pour objectif de :

- Évoquer la cartographie des placements extérieurs à partir des données de la DAP et des remontées de nos structures pour identifier les zones nécessitant un développement du PE et débiter un travail sur la typologie des profils accueillis : séance de travail de janvier 2021
- Évoquer le développement du PE ab initio et le PE aménagement de peine à travers le profil des personnes, les prises en charges et l'adhésion des personnes à la mesure et l'accompagnement mis en œuvre : cet axe pourra être développé lors d'une séance de travail suivante, en incluant des personnels issus des services (SPIP, JAP...).
- Évoquer la fin de mesure et la question de l'hébergement des personnes à la sortie de la structure de PE : séance de travail ultérieure, incluant d'autres administrations et ministères (DGCS...).

Ce groupe de travail s'est réuni le 28 janvier et le 18 mars 2021 pour travailler sur la cartographie des placements extérieurs.

Puis deux rencontres, les 12 et 28 mai, ont réuni les membres du groupe et l'ATIGIP qui a été mandatée pour intégrer le placement à l'extérieur en créant un référentiel dans la plateforme TIG 360 et une cartographie.

Sur la question du financement de la mesure et du développement de dispositifs « post PE », le groupe est amené à se revoir. Tant le besoin de sécurisation financière pour les associations accueillant et accompagnant les personnes faisant l'objet d'un PE reste pour elles le problème majeur (révision du barème financier journalier en particulier, difficultés posées par la procédure de marché public).

Un autre axe de travail a été proposé : la suite de la mesure de PE, soulevant la question de la levée d'écrou. Trouver des solutions de suite d'accompagnement après la fin du PE afin d'éviter des sorties sèches sans accompagnement, avec le risque de personnes à la rue. Ce travail devra être accompli avec le concours du ministère du logement et la direction générale de la cohésion sociale. Cette approche devrait rassurer les associations sur la sortie de PE notamment en lien avec les SIAO.

Face à la remontée du nombre de personnes détenues condamnées sans aménagement de peine, la Farapej et ses partenaires veulent croire en un développement significatif du recours aux placements extérieurs, mesure particulièrement adaptée aux personnes nécessitant un accompagnement soutenu et contenant. Pour ce faire, il est urgent de reprendre les travaux entamés.

6.2. Les partenariats inter-associatifs :

6.2.1. Le Groupe National de Concertation Prison

Le Groupe National de Concertation Prison (GNCP) est un **collectif informel créé il y a une quinzaine d'années, composé des représentants et représentantes de 12 associations, fédérations et aumôneries** :

- L'Association Nationale des Visiteurs de Prisons (ANVP),

- L'Aumônerie nationale catholique des prisons,
- L'Aumônerie nationale musulmane des prisons,
- L'Aumônerie nationale protestante des prisons,
- La Cimade,
- La Croix-Rouge française ;
- La FARAPEJ,
- La Fédération des Acteurs de la Solidarité,
- Les Petits frères des pauvres,
- Le Secours Catholique Caritas France,
- Auxilia,
- L'Union nationale des Fédérations Régionales des Maisons d'Accueil de familles et proches de personnes incarcérées (UFRAMA).

Les structures membres du GNCP interviennent autour de l'univers carcéral et **échangent sur un certain nombre de préoccupations communes**. Elles sont engagées chaque année dans **la réflexion et l'élaboration de la thématique et des outils de communication des Journées Nationales Prisons** (voir détail au paragraphe « 4.2.1. Les Journées Nationales Prison 2021»). Les réunions du GNCP se tiennent une fois par mois.

Les actions du GNCP s'inscrivent toutes dans une démarche éthique et universelle fondée sur les droits humains, autour de principes communs à l'ensemble des membres du collectif :

- Reconnaître et respecter l'humanité de toute personne incarcérée : en aucun cas, elle ne doit être réduite aux actes qu'elle a commis. La valeur de toute personne est toujours au-delà de ce qu'elle a pu faire.
- Croire que chacun, à la mesure de son histoire, a la possibilité de se réinsérer, de choisir de prendre sa vie en main. Croire, c'est-à-dire être prêt à s'engager pour atteindre cet objectif.
- Résister à toute forme de fatalisme, lequel pousse à regarder les échecs plutôt que les capacités à se projeter dans la vie.
- S'engager à ne faire aucune distinction entre les personnes, quelles que soient leurs origines ou les actes qu'elles ont pu poser.
- S'engager à ne faire aucun prosélytisme de quelque nature que ce soit.
- Résister à toute connivence avec le système en place qui consisterait à taire les dysfonctionnements évidents, et s'engager à en référer aux autorités concernées dans un esprit de dialogue et d'humanité.

Représentée par une administratrice et un salarié, la FARAPEJ a participé aux 9 réunions du GNCP qui se sont déroulées tout au long de l'année 2021.

6.2.2. Les Journées Nationales Prison 2021

Les Journées Nationales Prison (JNP) visent à **sensibiliser et à informer le grand public sur les questions prison-justice et les thématiques carcérales** afin d'instaurer des **débats et de changer de regard sur les personnes détenues ou sortant de prison**. Nombre de manifestations et événements sont organisés dans ce cadre : conférences, colloques, projections de films, expositions, ateliers de théâtre... Les JNP se déroulent partout en France au cours de la dernière semaine de novembre. Chaque année, les associations organisatrices s'inspirent d'un thème différent pour interpeller le public.

Créées à l'initiative de la FARAPEJ et se déroulant sur l'ensemble du territoire grâce aux associations mobilisées sur le terrain, les JNP sont co-organisées au niveau national par le

Groupe National de Concertation Prison, dont la FARAPEJ est partie prenante. La FARAPEJ soutient l'organisation d'événements locaux et met à disposition des outils de communication. Pour que la société soit prête à réintégrer des personnes qui sortent de prison, souffrant de nombreux préjugés, la FARAPEJ encourage ses membres à témoigner, informer, sensibiliser le grand public au fonctionnement de la justice pénale et à la réalité de la prison. Afin de favoriser le décroisement entre l'univers carcéral et la société civile, la FARAPEJ a pour ambition de donner chaque année un large écho aux JNP en soutenant ses associations membres dans l'organisation d'actions et événements.

Les **27èmes Journées Nationales Prison** se sont déroulées **du 22 au 28 novembre 2021**, sur le thème « **Prison, une communauté à part ?** ».

Lors de ces journées, la Farapej a assuré son soutien à ses associations membres en les guidant dans l'organisation des événements et actions qui ont eu lieu dans plus de 26 villes à travers toute la France.

Plus de 30 événements portant sur le thème justice-prison ont été organisés dans le réseau de la Farapej :

- Visite du Centre Pénitentiaire pour les membres d'associations du secteur prison à Bourg-en-Bresse
- Projection d'un film-documentaire sur le centre pénitentiaire de Marseille « Les Baumettes » à Lyon
- Projection du film « La nuit des Rois » à Lyon
- Accompagnement et sensibilisation d'un groupe de personnes aux audiences immédiates avec l'association Possible à Lyon
- Visite de l'ancien Quartier femmes de la prison de Montluc avec l'association Possible à Lyon
- Projection du film "Au-delà des murs" réalisé par « Prisonniers sans frontières » et présenté par l'association COMPANIO à Lyon
- Projection du film "Un triomphe", suivi d'un débat animé par Bernard LECOGNE (secrétaire de la Farapej), en présence de Jean-Marie FAYOL-NOIRETERRE (ancien magistrat) à Saint-Martin-en-Haut
- Projection du film "NEVADA", suivie d'un débat à Villefranche-sur-Saône
- Projection du documentaire "Les contrôleurs de l'ombre", en présence de la réalisatrice Régine ABADIA et d'un membre de l'équipe de la Contrôleuse générale des lieux de privation de liberté, suivi d'un débat à Moulins
- Projection du documentaire "Ai-je le droit d'avoir des droits" de Catherine RECHARD, suivi d'un débat en présence de deux avocats et d'un procureur de la République à Roanne
- Conférence-débat par le Collectif de Lorient -Ploemeur d'aide aux détenus, suivi de l'intervention d'Arbi MADHAJ, ancien détenu, créateur d'entreprise et lauréat du Concours régional de Talents des Cités à Lorient – Ploemeur
- Vernissage, rencontres et soirée-débat à Rennes
- Rencontre avec Arbi MADHAJ et échange autour de la réinsertion par le travail en présence de la directrice de la Fondation Agir Contre l'Exclusion à Rennes
- Projection de "Citad'elles le documentaire" en présence du réalisateur Pierre-François LEBRUN, suivi d'une intervention d'Alain FAURE, rédacteur en chef de Citad'elles à Rennes
- Présence du Collectif à la journée sur stand commun et Concert surprise à Rennes
- Conférence-débat « Le COVID en prison, vécu et conséquences » avec les interventions de Xavier RIDEAU (Directeur de la maison d'arrêt de Vannes), Docteur Le Faucheur (Médecin pénitentiaire) et une infirmière à Vannes
- Conférence en présence de Bernard PETITGARS, sociologue et Carole VENTAJA, de l'administration pénitentiaire, à Tours

- Projection du film "Fichs im bau" dans le cadre du festival de films germaniques "Agenblick" à Mulhouse
- Soirée-débat autour du thème « Prison une communauté à part ? » en présence de six associations du Groupe national de concertation prison ainsi que d'autres intervenants à Lomme
- Projection du documentaire "Ai-je le droit d'avoir des droits", suivi d'un débat à Maubeuge
- Projection du documentaire « Des hommes » de A. Odier et J.R. Viallet, suivi d'une soirée débat à Fresnes
- Diffusion du document de Valérie MANNS " Première année dehors, journal de bord", suivie d'un temps d'échange sur la question de la préparation à la sortie et l'accompagnement vers la réinsertion des sortants de prisons à Paris
- Débat où sociologues, magistrats, personnel pénitentiaire, ex-détenus sont invités à débattre sur la question "Prison, une communauté à part ?" à Limoges
- Projection du film "Un triomphe", puis débat animé par François BERJONNEAU et d'autres intervenants à Evreux
- Projection du film "À l'air libre" réalisé par Nicolas FERRAN et Samuel GAUTIER à Mont-Saint-Aignan
- Projection du film "Un triomphe", suivi d'un échange avec les associations au Havre
- Débats autour de plusieurs témoignages d'anciens détenus et d'intervenants en prison, animé par Philippe LECONTE (délégué régional de l'ANVP, ancien professeur de sciences sociales en classe prépa.s les établissements pénitentiaires) à Toulouse
- Projection du film "Danser sa peine" de Valérie MULLER ; suivi d'un débat animé par Jean-Louis GRENIÉ (l'ANVP), sur la condition carcérale et sur le thème des JNP : "La prison, une communauté à part ?" à Tournefeuille
- Lecture de lettres de détenus sous forme de petite pièce de spectacle à répétition pendant la journée, débat et forum à Angers
- Table ronde et Projection du film "Les drapeaux de papier" en présence du réalisateur Nathan AMBROSIONI suivi d'un échange avec la salle à Nantes
- Exposition d'une cellule grandeur nature afin d'engager des discussions avec les étudiants et autres publics à Aix-en-Provence
- Projection d'un film portant sur l'entretien de l'arboretum et la culture d'anthuriums au Centre de Détention Le Port à Saint-Denis

La Farapej a créé un programme qui recense et détaille ces événements. Ce programme a été diffusé auprès de notre réseau, nos partenaires et le grand public.

Par ailleurs, la Farapej a aussi soutenu ses associations membres en communiquant sur les événements organisés auprès du grand public et notamment sur les réseaux sociaux. La Farapej a également diffusé de nombreux supports, et notamment des affiches de différents formats pour aider les intervenants de son réseau à communiquer sur les JNP 2021.

6.3. La contribution au débat public, les prises de position de la FARAPEJ

La FARAPEJ a rendu publiques ses positions à plusieurs reprises :

Projet de loi "pour la confiance dans l'institution judiciaire" » : La Farapej a rencontré Stéphane Mazars, rapporteur de la commission des lois et a communiqué ses propositions concernant le projet de loi "pour la confiance dans l'institution judiciaire". La Farapej a également participé au communiqué de l'OIP sur le projet de loi "pour la confiance dans l'institution judiciaire" du 23 juillet 2021, dans lequel 23 associations et

organisations intervenant dans le champ prison-justice adressent aux sénatrices et sénateurs de la Commission des lois leurs observations.

Participation de la Farapej aux Etats généraux de la Justice : La Farapej a participé aux Etats généraux de la justice en présence du Président de la République à Poitiers le 24 novembre 2021 et présenté une contribution aux États généraux de la Justice pour le développement des maisons de détention.

Tribune “en finir avec la surpopulation carcérale” : La Farapej a signé avec l'OIP et plusieurs autres partenaires associatifs le communiqué “ en finir avec la surpopulation carcérale” paru au journal Le Monde le 3 juin 2021.

Tribune « Face à une situation sanitaire critique” : La Farapej a signé avec l'OIP et plusieurs autres partenaires associatifs la tribune « Face à une situation sanitaire critique, il y a urgence à réduire la population carcérale » (publiée en janvier 2022).

7. La boîte à outils de la FARAPEJ au service de ses membres

7.1. L'action de communication sur les réseaux sociaux :

Les outils que sont Twitter et la Farapej sont utilisés pour la mise en avant de nos événements tels que l'Assemblée générale et les journées annuelles de réflexion, pour diffuser les publications régulières de la Fédération et pour relayer des informations sur le milieu prison-justice.

En 2021, la Farapej a renforcé son action sur les réseaux sociaux pour mieux communiquer sur les actions effectuées par ses associations membres.

L'activité de la FARAPEJ sur les réseaux sociaux s'est largement développée en 2021 :

Facebook : Plus de 40 publications, 2100 utilisateurs atteints, 41 nouveaux abonnés et 717 interactions.

Twitter : 570 abonnements, 1369 abonnés et 157 nouveaux abonnés.

Page Facebook de la FARAPEJ : www.facebook.com/farapej

Page Twitter de la FARAPEJ : <https://twitter.com/Farapej>

Entre 2020 et 2021, la Farapej a gagné en visibilité sur facebook et twitter, le nombre d'abonnés ayant en effet augmenté sur ces deux réseaux. En 2022, la Fédération entend développer plus fortement la communauté prison justice et affiner sa stratégie sur chacun de ces réseaux.

7.2. Le site internet

Le site internet de la FARAPEJ fournit des informations sur la fédération et sur ses activités. Il permet également de mettre à disposition plusieurs publications régulières ou de mettre en avant des prises de position et des événements à venir.

Le site propose aussi la liste et une cartographie des associations membres.

Le site dispose également d'un outil de recherche qui permet de rechercher les associations membres en fonction des domaines d'interventions de celles-ci.



Environ **6 500 visiteurs** se sont rendus sur le site internet de la FARAPEJ en 2021.

Site internet de la FARAPEJ : <https://www.farapej.fr>

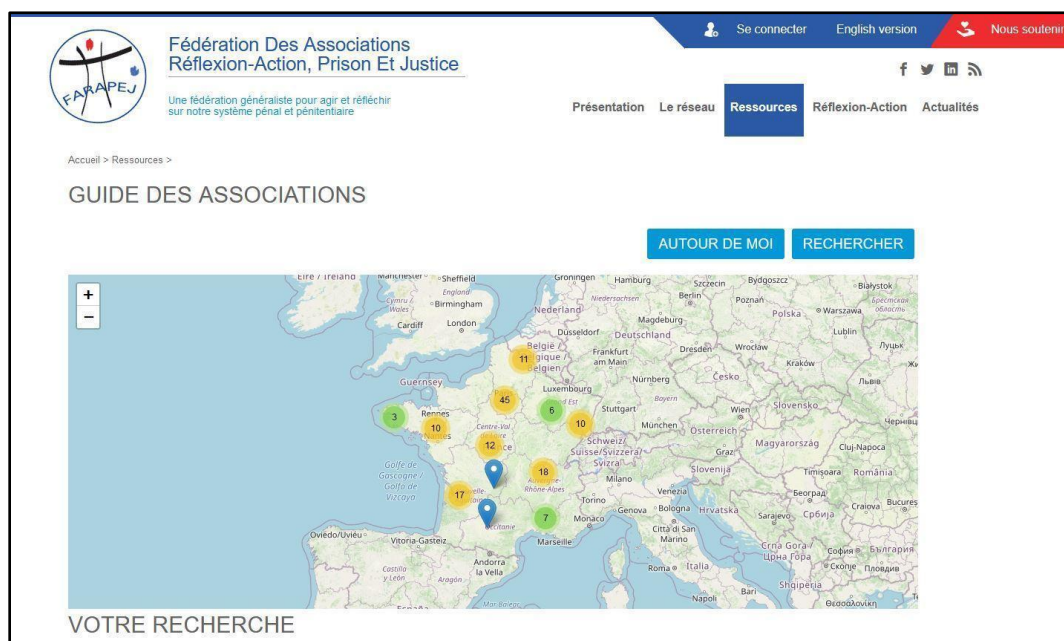
7.3. Le guide des associations prison-justice

Cet annuaire a pour but de **mettre en avant les associations du milieu prison-justice**. Il a été mis en place en **partenariat avec Carceropolis**. L'ensemble des associations membres de la FARAPEJ y sont inscrites. Celles-ci peuvent utiliser cet outil afin de faire connaître leur structure sur la toile en indiquant leurs coordonnées et leur objet. L'annuaire est mis à jour dès que de nouvelles associations adhèrent à la FARAPEJ. Les associations non membres peuvent également faire une demande d'ajout via l'onglet « contact » du site.

Ce site est **principalement visité par les familles et les proches de personnes détenues et les professionnel-le-s** qui recherchent une structure ou une activité en particulier.

Consulter l'annuaire : <http://www.guide-associations-prison.fr/-Guide-des-associations-prison-justice->

En savoir plus sur Carceropolis : <http://www.carceropolis.fr/>



7.4. La chronique Prison-Justice

La Farapej propose une **chronique d'actualité Prison Justice** rédigée par Pierre DELMAS, ancien délégué régional Lille, en partenariat avec Etienne HERARD membre de Prison Justice 44, il s'agit d'une revue de presse mensuelle qui recense les événements marquants de l'actualité prison et justice.

Télécharger les chroniques d'actualité Prison Justice : <https://farapej.fr/Les-Chroniques-d-actualites-prison-justice>



Au cours de l'année 2021, **8 chroniques ont été mises en ligne** sur le site internet de la fédération.

8. Les partenariats financiers en 2021

Nous remercions nos partenaires financiers qui ont fait confiance à la FARAPEJ en soutenant nos actions en 2021.

Direction de l'administration pénitentiaire (DAP) dans le cadre de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2019-2021	 	http://www.justice.gouv.fr/pelson-et-reinsertion-10036/
DIRECCTE Ile-de-France pour la prime embauche PME		http://idf.direccte.gouv.fr/
Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) dans le cadre du programme 177		http://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/organisation/directions/article/dg_cs-direction-generale-de-la-cohesion-sociale
Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA)		http://www.associations.gouv.fr/FDVA.html
Mairie de Paris		https://www.paris.fr/
RESCALED		www.rescaled.org

Erasmus / STEP	 	https://sites.google.com/progettoli nc.it/erasmus-step/
Uniformalion		http://www.uniformalion.fr/
Dons de particuliers / associations		https://www.helloasso.com/